

Attestation Travaux

Marque	Modèle	N° Série	1ère MEC	Kilométrage
Peugeot	508	VR3F3DGZTPY663489	30/12/2023	37455

Les actions suivantes ont été réalisées par nos techniciens le : 11-06-2026

OPÉRATIONS	QUANTITÉ
Jusqu'à 200 points de contrôle certifiés conformes par nos experts	
REPLACEMENT DES PNEUMATIQUES AVANT	2
REPLACEMENT DES PNEUMATIQUES ARRIERE	2
REPLACEMENT DES BOUGIES D ALLUMAGE	1
VIDANGE ET REPLACEMENT FILTRE A HUILE	1
REPLACEMENT FILTRE A AIR	1
REPLACEMENT LIQUIDE DE FREIN	1

Les prochaines actions à réaliser sont les suivantes :

VIDANGE FILTRE A HUILE TOUS LES :	30 000 km OU 1 an
Chaine Distrib. :	

CONTRÔLE TECHNIQUE : Se référer à la carte grise et/ou à la vignette pour le mois exact du CT	2027
---	-------------

Certificat batterie

Date du diagnostic : 11/06/2026 à 09:47 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificate.get-moba.com/certificates/c718f577fac.pdf>



Peugeot 508 Plug-in Hybrid ⁽¹⁾

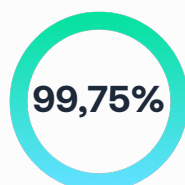
VIN : VR3F3DGZTPY663489

Date de mise en circulation : 30/12/2023

Kilométrage : 37 261 km

⁽¹⁾ Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽²⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽³⁾

11,57 kWh / 11,6 kWh

⁽²⁾ SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

⁽³⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽⁴⁾

	☀ Été (0)	❄ Hiver (0)
📍 Usage urbain	61 - 67 km	47 - 51 km
📍 Usage autoroute	41 - 45 km	34 - 38 km
📍 Usage mixte	53 - 59 km	40 - 44 km

⁽⁴⁾ En mode 100% électrique. Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.